

BIBLIOTHÈQUE DE
FAITS DE LANGUES

Linguistique

Suspens de la référenciation

*Le groupe nominal chinois
avec déictique*

Daria Toussaint



ophrys

B150
Tf-667/07

BIBLIOTHEQUE de FAITS DE LANGUES

SUSPENS DE LA REFERENCIATION

*Le groupe nominal chinois
avec déictique*

Daria Toussaint

**OPHRYS
2001**

Malgré l'importance que la communauté des chercheurs s'accorde à leur reconnaître, certaines questions linguistiques semblent devoir conserver un caractère de marginalité.

Poursuivant les objectifs de la Revue, la *Bibliothèque de Faits de Langues* se propose de publier des textes qui permettent de les aborder de front.

Il ne s'agit pas seulement d'éclairer tel domaine, ou d'asseoir, si besoin était, la respectabilité de telle zone frontalière.

Il s'agit surtout de proposer au lecteur des faits de nature à alimenter une réflexion critique sur certains principes qui reçoivent parfois un peu vite le statut d'évidence.

Ouvrages parus

Mary-Annick Morel, Laurent Danon-Boileau, 1998 (réédition 2001) :

Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral (20 €)

Robert Nicolai, 2000 : *La traversée de l'empirique. Essai d'épistémologie sur la construction des représentations de l'évolution des langues* (25 €)

Ouvrages en préparation

Jean-Marie Merle (coordinateur) (2002) : *Le sujet*

José Deulofeu (2002) : *Les nouvelles syntaxes pour l'analyse de la langue parlée.*

Laurent Danon-Boileau, Christian Hudelot, Anne Salazar-Orvig (sous la direction de) (2002) : *Usages du langage chez l'enfant*

© OPHRYS 2001

ISBN : 2-7080-01001-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, selon les termes de l'art L. 122-5, § 2 et 3a, d'une part, que « les copies ou reproduction strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et courtes citations » dans un but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les dispositions pénales des art. L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Éditions OPHRYS, 6, av. Jean-Jaurès, 05000 GAP
Éditions OPHRYS, 10, rue de Nesle, 75006 PARIS

Sommaire

Avant-Propos	5-6
Principes et objectifs	7-11
I - La deixis	
1. Rupture coénonciative et propriétés différentielles	13-19
1.1. Les modes de la coénonciation	
1.2. Les propriétés différentielles	
2. Discernabilité et propriétés différentielles	19-26
2.1. La dimension référentielle de la deixis	
2.2. Les opérations de modalisation et la deixis	
II - Les groupes nominaux chinois avec déictique sans classificateur	
1. Absence d'une absence	27-29
2. Déictique + Nom + Verbe qualificatif	30-39
2.1. Le "verbe qualificatif nu"	
2.2. Qualité versus individu	
2.3. Les modalisateurs <i>vraiment, trop, très</i>	
2.4. <i>LE</i> , la particule coénonciative du changement	
3. Le thème et la construction de l'objet	39-49
3.1. Les "doubles nominatifs"	
3.2. L'aspect et l'objet	
3.3. La construction en <i>BA</i>	
4. Les potentialités	49-55
4.1. Les potentiels : <i>verbe¹ DE/BU verbe²</i>	
4.2. Actif à valeur de passif ou <i>topic and comment</i> ?	
4.3. Les modaux <i>NENG</i> et <i>KEYI</i> 'pouvoir'	
4.4. Le modal <i>DEI</i> 'devoir, falloir'	

5.	Le suspens ou les deux états d'être	55-64
5.1.	Le causatif et la condition	
5.2.	Le certain et l'incertain	
5.3.	La forme "emphatique" <i>SHI...DE</i>	
5.4.	Le marqueur <i>BEI</i> du passif	
5.5.	L'effet déréalisant de la deixis	
III - Confrontation théorique		65-74
L'absence de classificateur au-delà de D+N		75-78
Bibliographie		79-81

AVANT-PROPOS

En linguistique il est parfois difficile de faire reconnaître un fait. On a déjà gagné quelque chose quand il se voit accordé le statut d'exception. Le livre de Daria Toussaint est consacré à un fait qui ne porte que rarement ce titre. Il est relatif à l'emploi des classificateurs en chinois.

Voici de quoi il s'agit : comme on sait, en chinois, pour exprimer quelque chose comme "cette maison est petite", au lieu d'avoir recours, comme en français, à une séquence de type "déictique (cette) + nom (maison) + verbe (être) + adjectif (petite)", on aura recours, dans un grand nombre de cas, à une séquence telle que "déictique (ce) + classificateur (Cl) + nom (maison) + adjectif (petit)". A tel point que les grammaires normatives font de l'emploi du classificateur une nécessité absolue.

Or on trouve parfois des suites du type "déictique (ce) + nom (maison) + adjectif (petit)".

Dans bien des ouvrages de grammaire du chinois, le fait est avéré, mais l'exception à la règle n'est pas reconnue. Autrement dit, derrière certains déictiques on peut rencontrer des noms employés sans classificateur. Il y en a même qui figurent dans les exemples cités par les grammaires les plus autorisées. Mais il n'en est jamais donné acte. Comme si le fait n'existait pas.

Le premier souci de Daria Toussaint a donc été de montrer que même dans les grammaires qui n'en admettent ni le statut ni la valeur, l'exception que constitue la suite "déictique + nom" — à côté de la "règle" qui serait "déictique + classificateur + nom" — apparaît bel et bien. Le fait est là. Les deux structures existent.

L'étape suivante consiste ensuite à expliciter la différence entre " déictique + classificateur + nom + adjectif " et " déictique + nom + adjectif ". Une fois cette valeur explicitée, ce qui a été reconnu comme exception va pouvoir être reconsidéré et devenir un cas particulier. Toutefois, pour que ce cas particulier puisse vraiment trouver sa place dans le domaine des réalités linguistiques explicables, il faut évidemment procéder à un réaménagement de la théorie, notamment au chapitre du classificateur et du nom.

On verra comment s'y prend Daria Toussaint. Il n'importait pas ici de résumer son propos, mais plutôt d'en donner l'allure générale. Partie d'une réflexion sur le statut d'un fait non reconnu, elle le consolide pour en faire une exception, puis elle l'oppose à un autre pour en dégager une interprétation, ce qui lui permet d'envisager alors l'exception comme un cas particulier. Il s'ensuit alors un retour sur le statut des catégories qui fondent le raisonnement.

Tel est le trajet que propose cet ouvrage clair, courageux et concis.

Laurent Danon-Boileau.

Principes et objectifs

Non tourné essentiellement comme le nom français vers la référence, mais fondamentalement vers la notion, le "nom" chinois doit subir une opération supplémentaire dès qu'il est question de construire une référence spécifique. Cette opération a pour trace ce qu'on appelle un "classificateur". Je conserve ici cette terminologie¹ car je me situe dans le prolongement de la théorie de l'énonciation où elle a cours (Culioli 1975, 1985, 1990, Paris 1981, Nguyen 1995). Mais alors le mot *classificateur* recouvre deux conceptions opposées :

— en linguistique énonciative il est le marqueur d'une opération universelle qui "rend quantifiable" telle ou telle catégorie notionnelle, lors de la construction référentielle. Ce qui signifie que s'il y a quantification il ne peut pas ne pas y avoir préalablement "quantifiabilisation", que la quantifiabilisation soit marquée en surface par un classificateur comme en chinois, ou que cette marque fasse défaut comme en français² ;

— à la lumière du chinois, dans une théorie de l'énonciation critique, il devient difficile de partager cette première conception. Car il y a en chinois des quantifications sans "quantifiabilisation". On trouve en surface Q+CL+N, mais aussi Q+N, et ceci bien au-delà de certains faits de lexicalisation répertoriés. Que ces deux types de groupes nominaux correspondent à deux valeurs distinctes indique nettement que nous avons affaire à deux suites opératoires différentes : une quantification opérée à partir d'une individuation — ce que signale la présence d'un classificateur —, et une quantification sans

¹ bien que j'aie dénommé *spécificateur* (Toussaint 1989, 1990) cet élément intervenant dans la construction d'une valeur spécifique. Je n'ai pas retenu le terme traditionnel de *spécificatif* dont fait usage Alexis Rygaloff (1973) parce que cette dénomination a surtout été comprise comme relative au numéral — "spécificatif numéral" (Tamba 1992), comme on dit "particule numérale" (Coyaud 1973) ou *numeral classifier* (Greenberg 1972) —, alors que par *spécificateur* je cherche à souligner une orientation inverse : il n'y a pas spécification du numéral qui précède, mais du "nom" qui suit dans la chaîne, et qui, opérativement, est donné en premier.

² Je ne fais pas ici la critique de la conception plus neutre selon laquelle le "classificateur" est encore plus nettement relié à la quantification (Peyraube & Wiebusch 1993), ni de celle opposée de Tai (1994) qui y voit essentiellement un élément qualitatif, ni non plus de ce qui fait qu'en linguistique énonciative la quantifiabilisation se résout en quantification (Paris 1981, Nguyen 1995).

individuation, relevant des divers "collectifs", quand il n'y a pas de classificateur entre le numéral et le "nom".

La première interprétation théorique, qui part du concept de "notion", met entre parenthèses celui de "nom". Il en résulte que le nom y est conçu implicitement comme toujours et partout égal à lui-même.

La seconde conception s'inscrit dans une théorie de la variabilité du statut nominal. Quand, dans une langue, le nom est essentiellement individuel, en ce sens qu'il tend à représenter un individu-objet, il n'y a pas lieu de l'individuer. On peut alors dire par exemple *deux chiens* sans qu'il soit nécessaire de recourir à un classificateur-individueur. Le nom peut alors être directement quantifié par un quantifieur et "mis au pluriel". En revanche, dans une langue où le "nom" est strictement notionnel, il est alors "peu nom" au sens strict du terme et ignore l'opposition singulier/pluriel. Ou bien on le laissera tel quel chaque fois qu'on n'aura pas en vue un ou plusieurs objets *stricto sensu*, ou bien il faudra faire appel à cet opérateur d'individuation qu'est le "classificateur" si l'on vise une valeur pleinement objectale. Une absence de "classificateur" n'a donc pas du tout le même sens en chinois et en français, dans une théorie des opérations et des marqueurs où prend place une thèse de la variabilité de l'état du nom.

La question de la quantification ne sera pas développée ici. On prendra pour objet d'étude ce qui se passe dans un groupe nominal chinois comportant un déictique. Ce phénomène permettra de corroborer l'interprétation qui vient d'être exposée. Soit les deux types d'énonciation suivants :

这 个 西瓜 比 那 个 甜 多 了
zhe ge xigua bi na ge tian duo le
 ce-ci CL pastèque comparer ce-là CL sucré beaucoup LE
 Cette pastèque est beaucoup plus sucrée que celle-là.

这 瓜 真 甜
zhe gua zhen tian
 ceci³ pastèque vraiment sucré.
 Cette pastèque est vraiment sucrée

³ On écrira *ce-ci* pour 'ce X-ci' et *ceci* quand le déictique n'est pas suivi de classificateur.

Le premier énoncé comporte un déictique (D) suivi d'un "classificateur" (CL). Le second, avec le même déictique *zhe*, en est dépourvu. Notre objectif est de rendre compte de cette différence⁴.

Il faut souligner que ce type de fait, constitué par un jeu de présence et d'absence de CL, a tendance à passer inaperçu. Cependant, tel linguiste tient l'absence de "classificateur" après un déictique pour une "anomalie" (Iljic 1987 : 76) ; autre appréciation négative allant dans le même sens, plus d'un informateur chinois juge incorrect ce genre d'énoncé. Nous montrerons qu'il n'en est pas ainsi, que le "classificateur" est bien la marque de l'anti-référencialité du "nom" chinois et que la forme D+N confirme la propension qu'a le chinois pour l'état notionnel. L'absence de "classificateur", indice de la dynamique notionnelle du nom chinois, serait aussi l'indice de l'anti-référencialité de la deixis.

Etant entendu que cette étude met en question les termes *classificateur* et *nom*, ils ne seront plus entre guillemets dans la suite du texte.

La modélisation et la référenciation sont conçues comme des opérations dont les orientations sont opposées, comme à première vue le sujet s'oppose à l'objet. Mais dès qu'on aborde le problème de la référence, celui-ci est en général uniquement posé en termes de construction. Ne faut-il pas prévoir cependant l'existence, dans la référenciation même, de processus, sinon de déconstruction, du moins d'anti-construction, qui suspendent la référenciation ? Ne faut-il pas considérer que la construction de la référence en tant qu'ensemble d'opérations est un processus qui peut être plus ou moins achevé, plus ou moins achevable en fonction des obstacles, des contradictions rencontrés ? Dans le cadre d'une linguistique des opérations coénonciatives, la thèse générale de la *notionalité* du chinois par opposition à la *référencialité* du français doit prévoir que dès que des procédures de construction de la référence sont entamées dans une langue peu encline à la référenciation, *un rien* pourra mettre en cause ces procédures. Dans ces cas, elles n'aboutiront pas à une référence pleinement construite et l'absence de classificateur sera la trace de cet inachèvement.

Le chinois est une langue qui conduit à exprimer des réserves concernant la valeur et l'universalité de l'opération que recouvre le classificateur. Il conduit aussi à s'interroger sur les propriétés de la deixis. A ce sujet, Mary-Annick Morel (1992 : 639) résumant les travaux d'un atelier, pouvait conclure :

Avec la deixis, on retient les propriétés différentielles pour atteindre le référent⁵ ;

⁴ Notons sans plus pour l'instant une autre variation : *xigua* avec CL, *gua* sans CL.

A supposer que cette analyse convienne au français, il serait aventureux d'en faire une proposition universelle, quel que soit le sens accordé au mot *réfèrent*, synonyme de "chose extra-linguistique" ou "chose en tant qu'elle est représentée linguistiquement"⁶. Que la deixis ait le pouvoir d'atteindre le référent, c'est ce que le chinois invite à mettre en doute. L'impression selon laquelle un démonstratif atteint un référent est peut-être due au fait qu'à vrai dire il en part. Il est toujours issu de propriétés différentielles mises en relief, relatives bien souvent à un référent construit par une perception. Dans les énoncés présentés dans cette étude, il en est toujours ainsi. Mais à un problème formulé en terme de référent, nous préférons une formulation plus étroitement linguistique qui déplace et recentre le problème : un déictique implique-t-il nécessairement la construction d'un *objet* à laquelle il participe ? Le chinois permet de répondre négativement.

On admettra d'autant plus facilement cette réponse qu'avec Laurent Danon-Boileau (1992) on reconnaîtra dans la deixis une dimension fondamentalement coénonciative. Si on fait observer qu'un déictique peut apparaître malgré l'absence d'opération d'objectalisation⁷, on aura montré que le chinois, plus que ne peut le faire le français, met en lumière le facteur antiréférencialiste de la deixis. Mais encore faut-il pouvoir reconnaître qu'une absence de classificateur correspond à une absence d'objectalisation.

Aucun des énoncés présentés ici n'a été construit par nous. Ils proviennent d'enregistrements de locuteurs chinois qui, en situation, ont produit spontanément ce type de construction problématique. C'est ainsi que nous avons d'abord pris conscience de l'existence de D+N. Ils sont aussi issus de certains ouvrages tel *A Grammar of the Spoken Chinese*⁸ où la transcription écrite de ces énoncés oraux attestent que D+N existe bien. Ces énoncés écrits avec déictiques sans classificateurs peuvent être tenus pour authentiques et spontanés, comme si

⁵ Ceci est opposé à : "Dans le cas de la détermination, au contraire, on généralise, on commence par donner le référent, puis on lui attribue des propriétés différentielles (détermination), il y a inclusion dans une classe" (Morel 1992 : 639). Opposition développée par A.-C. Berthoud (1992 : 541) entre deixis et détermination, *cette femme/c'est une femme que...* ; "*cette* marque un mouvement qui va de la classe au référent"/ *une*, un "mouvement du référent à la classe".

⁶ Le fait de dire *réfèrent* pour *chose* entraîne le mot *référence* également du côté de la chose, et *référence*, tout court, signifie la plupart du temps "référence spécifique". C'est avec ce sens restreint que j'emploie ici ce terme, tout en lui préférant *référenciation* qui marque mieux que la question est à traiter au niveau des opérations.

⁷ "objectalisation" n'est pas un synonyme de "construction référentielle". Des éléments de construction référentielle peuvent être mis en branle sans qu'il y ait objectalisation.

⁸ CHAO Yuen Ren (1968).

les auteurs n'en avaient pas une conscience très claire et que cela leur avait échappé. En effet ils les fournissent à propos d'autres problèmes, sans jamais signaler — ni encore moins expliquer — cette absence de classificateur.

I - La deixis

1. RUPTURE COENONCIATIVE ET PROPRIETES DIFFERENTIELLES

1.1. Les modes de la coénonciation

Dans la conception traditionnelle des déictiques dits démonstratifs les expressions indexicales sont conçues avant tout comme étant produites en présence de l'objet qu'elles indiquent. Aussi l'emploi *in absentia* est-il considéré comme un cas dérivant de l'emploi *in praesentia*.

Dans cette optique, le déictique montrant un objet proche est premier, *this*, par exemple. Celui qui indique, comme *that*, un objet éloigné est second. La thèse soutenue par L. Danon-Boileau, issue d'observations linguistiques et psycholinguistiques, inverse les points de vue. *That* est premier, *this* est second, il est le résultat d'une *rupture*.

Présentons le concept de rupture coénonciative en nous appuyant sur des textes de L. Danon-Boileau :

Je crois qu'il faudrait dire "deixis de consensualité" et "deixis de différenciation (ou d'individuation)" (Danon-Boileau 1992 : 425).

On voit que cette deixis de rupture est dite aussi de différenciation. Faut-il souligner que l'individuation dont il est question ici n'est pas la référenciation en tant que constructrice d'un objet individuel. Elle est l'opération qui individue un *moi* opposé à un *toi*. Nous avons surtout en vue ce passage du même auteur :

[...] à côté de cette deixis consensuelle, dans laquelle énonciateur et coénonciateur "fusionnent" leurs regards, il en existe une autre dans laquelle au contraire l'énonciateur marque ses distances par rapport au coénonciateur — ou plutôt par rapport au "tout indistinct" qu'il formait avec l'autre dans la deixis consensuelle.

C'est la *deixis de rupture*, laquelle constitue l'énonciateur en entité individuée (Danon-Boileau 1992 : 417).

L'idée de la fusion des regards est issue d'observations portant sur les premiers temps de la genèse de la symbolisation chez l'enfant. On peut dire qu'on a ici un point de vue de psycholinguiste opposé à la conception traditionnelle de la deixis, trop strictement linguistique. L. Danon-Boileau se réfère à des faits comme celui-ci. Un enfant montre à sa mère un pantalon et dit *papa*. Par cet appel à la communication :

l'enfant vient en fait vérifier auprès de sa mère qu'il peut parler d'un absent, c'est-à-dire éprouver la permanence et la commuabilité des représentations qu'il a forgées à son propos. Si la mère accepte l'échange, qu'elle tourne ses regards vers l'objet désigné, qu'elle répond à l'enfant, ce dernier se trouve alors constitué en sujet symbolisant. Le vêtement vide, par la conjonction des regards, devient l'indice d'une représentation partagée (je peux penser à ce que tu penses puisque je peux te désigner un objet qui en est pour moi l'emblème) (Danon-Boileau 1992a : 416).

On voit que la notion de consensualité coénonciative a été dégagée, semble-t-il, sans qu'entre en jeu la deixis. Dans le fait rapporté il n'y a pas de déictique *stricto sensu*, mais un état antérieur de la deixis où un objet montré fonctionne à la fois comme emblème et comme *indice*.

On observe aussi cependant cette consensualité primordiale à l'œuvre dans les occurrences précoces de deixis, tel le *what's that ?* du petit Anglais, ou le *que c'est ça ?* du petit Français. Le jeune enfant français n'a pas le choix, l'opposition *ce X-ci/ce X-là* n'étant que rarement manifestée. Mais pourquoi le petit Anglais dit-il *that* plutôt que *this* ? Le fait qu'il dise *that* laisse premièrement entrevoir que ce déictique est la forme fondamentale. Attendant une réponse et étant en présence de l'objet vers lequel il dirige le regard de l'adulte, on est certain d'être en face d'une forme de consensualité :

son acte d'ostension repose encore crucialement sur la possibilité de partager les représentations avec le coénonciateur (Danon-Boileau 1992a : 422).

C'est donc bien la deixis de consensualité qui est première et à partir de laquelle pourra se développer une deixis de différenciation, quand l'enfant sera en mesure de mettre en avant sa personne individuée d'énonciateur.

On peut dire que telle est, à l'état primordial, la consensualité coénonciative. Cet état est caractérisé par "l'estompement de l'identité individuée de la mère et de l'enfant" (Danon-Boileau 1992 : 416). Il faut poser que cet état premier est réactualisable ou que c'est un état similaire qui est recherché chaque fois qu'un

désir de communication s'installe chez l'enfant comme chez l'adulte. Celle-ci ne peut s'instaurer que si est établi un minimum de consensus coénonciatif. Contradictoirement, comme on parle aussi pour faire valoir son point de vue, ou plus fondamentalement pour se construire par le discours en tant qu'individu, la coénonciation est donc nécessairement un constant va-et-vient entre la consensualité et la rupture coénonciative.

Cette conception de la deixis inverse l'ordre *this/that* qu'on croyait fondé sur un éloignement croissant de l'objet montré à partir du sujet parlant. Elle inverse aussi l'ordre réaliste *deixis in praesentia / in absentia*. Mais l'inversion de ce rapport entraîne un remaniement terminologique. Il est opéré en repensant une formulation de Bühler¹. La deixis *am phantasma*² est première psychogénétiquement et coénonciativement. Elle marque la

coïncidence entre ce que je pense et ce que je pense que tu penses³

Nous avons alors le déictique de consensualité *that*. Et comme état déictique second, s'arrachant à la consensualité de la coénonciation, le déictique *ad oculos* :

coïncidence entre ce que je pense et ce que je vois

Cette relation entre un locuteur et une chose montrée, apparemment directe et primordiale, est donc en fait le résultat d'une rupture de l'état coénonciatif premier. Cette deixis de différenciation est celle d'un énonciateur se dégageant de l'unité coénonciative et s'affirmant en tant que source individuée de l'énonciation, d'où du même coup production d'une *saillance* discursive. "En première analyse [il] peut sembler paradoxal"⁴ que la deixis *ad oculos* soit l'indice d'une rupture. Mais en fait on comprend que cette rupture de la consensualité étant due à un *énonciateur ayant rompu* puisse produire une deixis propre à cet énonciateur c'est-à-dire une deixis de "première personne"⁵. La première personne — représentée dans la catégorie des pronoms — est elle-même un déictique personnel issu de la rupture de la dyade mère-enfant.

¹ Danon-Boileau (1992a : 19).

² Non nécessairement relative aux phantasmes au sens psychanalytique du terme, mais aux représentations mentales de type linguistique, affectif et cognitif.

³ notes rédigées par L. Danon-Boileau et I. Tamba (1992a : 629).

⁴ Danon-Boileau, Tamba (1992a : 629).

⁵ *Zhe* 'this', déictique de première personne au sens de personne ayant rompu la dyade, n'entraîne surtout pas que *na* 'that' soit le déictique de deuxième personne. *Na* comme *that* est fondamentalement le déictique du "tout indistinct" de la coénonciation.

Ainsi la rupture coénonciative produit :

- 1) une rupture discursive dite par *this* ou *zhe*,
- 2) elle réaffirme un moi de rupture appelé couramment "première personne", la personne même de l'énonciateur,
- 3) et éventuellement comme effet secondaire et réaliste, elle produit aussi une rupture spatiale marquant l'espace propre de cette première personne, rupture spatiale qu'on appelle généralement "objet proche de l'énonciateur".

C'est ici sans doute que se nouent les deux thèses adverses et qu'on peut reprendre ce qu'il n'y a pas d'entièrement faux dans la conception classique des démonstratifs.

L'opposition traditionnelle distance/proximité attestée indiscutablement comme effet dans certains contextes paraît difficilement constituer le fondement de l'opération. Ce qui est premier c'est une deixis consensuelle dont les marqueurs sont *that* ou *ça*, et c'est à partir d'elle et par opposition à elle que se construit la deixis de rupture à laquelle on réserve communément le nom de deixis (les marqueurs en étant *ceci* ou *this*) (Danon-Boileau 1992a : 421).

Ce n'est pas directement, à l'aide de *this* ou *zhe*, que l'objet est dit objectivement proche. Il est constitué indirectement et facultativement en tant qu'objet attaché à la sphère de cet énonciateur institué. La rupture coénonciative produit une triple saillance : textuelle, personnelle et objectale, celle de l'objet qui tombe dans le champ de la saillance qu'est l'énonciateur.

On voit ce qui distingue un locuteur d'un énonciateur. Celui qui parle ne parle pas toujours en tant qu'énonciateur. L'énonciateur est un état particulier, un état saillant détaché de la coénonciation. Quand celui qui parle utilise *that* — ou *na* en chinois — énonciativement il ne se distingue pas du coénonciateur. Bien qu'on le nomme encore couramment énonciateur, il ne l'est pas à vrai dire de façon stricte. Quand le locuteur fait corps avec la "dyade"⁶ coénonciative, nous avons affaire au *mode* coénonciatif dyadique. Quand se dégage un énonciateur disant *this* ou *zhe*, nous sommes en présence du *mode* dichotomique de la coénonciation. Tels sont les deux états du locuteur.

Les déictiques "démonstratifs", tournés par leur fonction apparente vers le monde des objets — lesquels sont des substituts linguistiquement construits des

⁶ Danon-Boileau (1992a : 421).